

INSTITUT TAMALPA
Arts expressifs par le Mouvement

NIVEAU 3 SUPERVISION DU PROJET DE TERRAIN

Partition pour la préparation du Projet de Terrain

Le Projet de Terrain a pour but l'apprentissage de comment **adapter, appliquer, et emmener le Processus Art/Vie Tamalpa au sein de communautés, de publics et de contextes** dans lesquels vous vous sentez appelé à offrir ce travail. Cela peut être par exemple une école, un centre de rétablissement, un hôpital, une prison, un centre d'accueil pour les sans-abris parmi d'autres possibles.

Le Projet de Terrain Niveau 3 vous invite à appréhender **votre projet comme une réponse aux besoins et intérêts d'une communauté et/ou à sa culture.**

Le programme de supervision de Niveau 3 du Projet de Terrain soutient les étudiants dans les différentes étapes de leur Projet de Terrain : **le processus des partitions, la performance ainsi que la documentation.**

I. PROPOSITION DE PROJET DE TERRAIN

Pour s'inscrire au Niveau 3, une Proposition de Projet de Terrain doit être soumise. Cette Proposition doit faire 2 à 3 pages et comprendre :

- A. **Quoi ?** Quel travail voulez-vous offrir, *pour Qui et Où*. La proposition doit spécifier le public avec lequel vous voulez travailler, ainsi que le contexte dans lequel le projet aura lieu.
Voir « Les Ressources des différentes possibilités et contextes pour le Projet de Terrain » à la fin de ce document.
- B. Décrivez, comment et en quoi ce projet est en lien avec qui vous êtes et votre propre mythologie.
- C. **Brève Description** : que savez-vous du contexte, du public et des thèmes dans le cadre de votre Projet de Terrain ?
- D. **Listez** et décrivez brièvement, au moins 3 références littéraires sur lesquelles vous appuyer et qui seront susceptibles d'informer et soutenir votre Projet de Terrain (livres, articles, sites internet, etc.)
- E. **Fournir une première version des pré-partitions de votre Projet de Terrain : Thèmes principaux, Intentions, Ressources, Personne(s), Lieu(x), Temps, et Activité(s).** Pour le temps, merci de renseigner combien de sessions/heures vous projetez de réaliser, ainsi que la date de début de votre intervention.
- F. Identifiez deux organisations avec lesquelles vous souhaitez travailler - l'une sera votre premier choix et l'autre votre plan de secours. Une fois que vous avez obtenu les accords des organisations, concevez votre proposition de Projet de Terrain.

INSTITUT TAMALPA
Arts expressifs par le Mouvement

II. PARTITION : PREPARATION POUR L'ANCRAGE DU PROJET DE TERRAIN

Cette **partition autodirigée** offre aux étudiants gradués du Niveau 2 une guidance pour identifier et préparer leur Proposition de Projet de Terrain dans le but de postuler au Niveau 3.

Thème : Préparer l'ancrage pour le Projet de Terrain

Intentions :

1. Les étudiants vont identifier le public avec lequel ils souhaitent travailler dans le cadre de leur Projet de Terrain.
2. Les étudiants vont collecter des ressources des différents contextes possibles pour leur Projet de Terrain.
3. Les étudiants vont élaborer leur Proposition de Projet de Terrain.

Temps : Nous demandons aux étudiants d'investir au moins 15 heures de leur temps dans le développement de leur Projet de Terrain. Ces 15 heures incluent la collecte de ressources ainsi que le développement et la rédaction de leur Proposition de Projet de Terrain. (Note : ces 15 heures préparatoires ne peuvent pas être comptabilisées comme pouvant faire partie des 72 heures de pratique nécessaires à la certification.)

Activités :

1. **Identifier vos aspirations pour votre Projet de Terrain.** Créez une partition pour explorer en mouvement, par le dessin et l'écriture les questions suivantes :

Quel travail à caractère **social, pertinent** et utile aux besoins de la communauté suis-je appelé à réaliser?

Pour Qui suis-je appelé à offrir le Processus Art/Vie Tamalpa ?

Où est-ce que je suis appelé à offrir le Processus Art/Vie Tamalpa ?

Réflexion : Y a-t-il un aspect de ma mythologie personnelle qui informe ou influence les aspirations que j'ai à offrir le Processus Art/Vie Tamalpa dans le monde ?

2. **Collecter des ressources pour l'élaboration du Projet de Terrain :**

- a) Créer une liste de lieux, communautés, studios, et associations qui représentent des endroits potentiels pour votre Projet de Terrain.
- b) En apprendre plus sur chaque ressource possible :
 - Contactez les structures et prenez rendez-vous pour un entretien dans le but d'en connaître un peu plus sur les possibilités d'intervention et le cadre dans lequel vous pourriez présenter votre Projet de Terrain.
 - Effectuer une recherche sur le thème et la population pour laquelle vous voulez porter votre intérêt dans le cadre de votre Projet de Terrain.
 - Interviewez des personnes qui travaillent dans le domaine qui vous intéresse.

INSTITUT TAMALPA
Arts expressifs par le Mouvement

c) Identifiez deux organisations avec lesquelles vous souhaitez travailler - l'une sera votre premier choix et l'autre votre plan de secours. Une fois que vous avez obtenu les accords des organisations, concevez votre proposition de Projet de Terrain.

3. Élaborez une Proposition de Projet de Terrain que vous enverrez à l'Institut Tamalpa pour entrer en Niveau 3. (Voir description de Proposition de Projet de Terrain ci-dessus en Section I)

III. LES 72 HEURES DE PRATIQUE REQUISES POUR LA CERTIFICATION

A) Le projet de Terrain Niveau 3 : les étudiants doivent réaliser 20 heures d'enseignement et facilitation de leur projet de Terrain.

B) Les 52 heures restantes peuvent inclure et être réparties de n'importe quelle manière parmi les possibilités suivantes :

- a. Suite de leur Projet de Terrain du Niveau 3
- b. Stage au sein de communautés ou d'organisations
- c. Sessions individuelles au sein de communautés ou d'organisations
- d. Présentations publiques : stages, performances, conférences, etc.

Note : Les étudiants ont jusqu'à 1 an après avoir terminé leur Niveau 3 pour effectuer le reste des heures de pratique.

IV. RESSOURCES DES DIFFERENTES POSSIBILITÉS ET CONTEXTES POUR LE PROJET DE TERRAIN

I. SANTÉ

- Cliniques de rééducation et de réadaptation
- Centres de soin pour les personnes souffrant de troubles alimentaires
- Hôpitaux Psychiatriques
- Hôpitaux : travail auprès de patients en phase terminale, en soin, après d'enfants, de mères de famille, d'infirmiers(es), des parents...
- Maison de retraites et Ehpad
- Centres de convalescence

II. EDUCATION ET PUBLIC GÉNÉRAL :

- Projet dans le cadre du Programme Scolaire
- Programme hors-temps scolaire
- Programme pour adultes ayant des lacunes ou des déficiences
- Séries de classes et stages pour des publics spécifiques (femmes, adolescents, enfants, familles, personnes âgées, etc.)
- Présentations en conférences organisées autour de thèmes tels que : la justice sociale, l'activisme, l'engagement communautaire, la sensibilisation à l'environnement, etc.

III. JUSTICE SOCIALE :

- Prisons et centres de détention
- Refuges et foyers pour les sans-abris

INSTITUT TAMALPA
Arts expressifs par le Mouvement

- Danse Planétaire pour la Justice Sociale
- Performance comme activisme social
- Centres d'accueil pour les personnes victimes de violences conjugales
- Défense des Droits Humains

IV. VIE ASSOCIATIVE :

- Développement de programmes et de cours sur les compétences de Leadership
- Développement de programmes et de cours pour le développement du travail en équipe
- Conseil

V. ART ET PERFORMANCE :

- Travail auprès de compagnies de Danse et de Théâtre
- Performance et développement artistique dans des communautés

VI. ENVIRONNEMENT :

- Développement de programmes environnementaux